DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

ap sur la culture

**destiné aux conseils d'établissement
des écoles primaires et secondaires du Québec
pour intégrer la dimension culturelle
au projet éducatif de l'école**

- Arts plastiques
- Musique
- Culture scientifique et technique
- Art dramatique
- Danse
- Cinéma
- Langue et littérature
- Patrimoine
- Histoire

Québec

Cap sur la culture

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

destiné aux conseils d'établissement
des écoles primaires et secondaires du Québec
pour intégrer la dimension culturelle
au projet éducatif de l'école

Québec

Cette publication a été réalisée par la Direction de la concertation interministérielle du ministère de la Culture et des Communications, avec la collaboration de la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Éducation.

Coordination	**Suzanne Bernier**, conseillère en éducation Direction de la concertation interministérielle Ministère de la Culture et des Communications
Rédaction et recherche iconographique	**Nathalie Lampron**, consultante en muséologie
Membres du Comité de suivi	**Anne Beaulieu**, Membre du Conseil d'établissement École Anne-Hébert Commission scolaire de la Capitale Représentante de la Fédération des comités de parents de la province de Québec
	Nathalie Daigle, spécialiste en sciences de l'éducation Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire Ministère de l'Éducation
	Paul Labrecque, président **René Gibeault**, secrétaire Association québécoise des comités culturels scolaires
	Pierre Ratté, directeur d'établissement École Saint-Gabriel-Lalemant Commission scolaire des Bois-Francs Représentant de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement
Révision linguistique	**Marie Pfalzgraf** Direction des communications Ministère de la Culture et des Communications
Conception graphique	**Marielle Pesant**, Atelier Rouge

Mention La reproduction de ce document est encouragée.

Le document et les fiches sont disponibles dans le site Web des conseils d'établissement mis en ligne par le ministère de l'Éducation :
http://www.meq.gouv.qc.ca/conseils

Dépôt légal : 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-38696-5
© Gouvernement du Québec, 2002

103-01619/

Table des matières

Présentation 5
Cap sur la dimension culturelle 7
Une démarche en trois étapes 9
- Des outils pour faciliter la démarche 9

Étape 1. Planification 10
1.1 Le portrait culturel de l'école 10
1.2 Les ressources disponibles pour la mise sur pied d'activités culturelles à l'école 14
1.3 Les priorités d'action pour les activités culturelles de l'école 15
1.4 Le plan d'action 18

Étape 2. Réalisation 19
Étape 3. Évaluation 20
Conclusion 22
Des sources à consulter 24
1. Programmes d'accès aux ressources culturelles 24
2. Sources d'information sur l'offre culturelle aux écoles 25
3. Information à l'intention des conseils d'établissement 25

Annexe : Les fiches 27
- Fiche 1. Le portrait culturel de l'école 29
  - Les activités de nature culturelle 29
  - Le temps alloué aux matières 30
- Fiche 2. Les ressources disponibles pour la mise sur pied d'activités culturelles à l'école 31
  - Les ressources matérielles 31
  - Les ressources humaines 32
  - Les ressources financières 33
  - Le bilan 34
- Fiche 3. Les priorités d'action au regard des activités culturelles de l'école 35
- Fiche 4. Le plan d'action 36

Nous remercions les organismes et les personnes qui ont fourni les photographies et autorisé leur reproduction dans la brochure.

Page couverture, 11 et 27	:	Musée Pointe-à-Callière
Page 5	:	Diane Thibaudeau, chorégraphe, interprète, metteure en scène et scénariste
Page 7	:	Jean-Daniel Primeau, sculpteur
Page 8	:	Lyne Gemme, éclairagiste et scénographe
Page 14	:	Musée du Château Ramezay
Page 15	:	André Simoneau, musicien
Page 18	:	Robert Rutka, sculpteur
Page 23	:	Éric Lamontagne, photographe

Présentation

La réussite du plus grand nombre d'élèves est au cœur des interventions dans le milieu scolaire. Dans le contexte de la réforme, le ministère de l'Éducation du Québec entend également rehausser la dimension culturelle des programmes d'études, pour enrichir la formation générale des jeunes. C'est là une perspective nouvelle dont les établissements d'enseignement doivent maintenant tenir compte.

Chaque école constitue un lieu privilégié d'accès à la culture. En adoptant son projet éducatif, le conseil d'établissement peut jouer un rôle important dans l'implantation des grandes orientations culturelles de la réforme scolaire. Il indique alors à tous les membres de l'équipe-école et aux partenaires la volonté de l'établissement de créer un contexte propice à l'exercice de sa mission culturelle.

Les enseignants et les enseignantes trouveront ainsi un appui à leurs actions culturelles ou un élan pour se lancer dans des projets en ce sens.

Le document d'accompagnement qui est proposé ici aux conseils d'établissement vise à donner des outils pour faciliter l'intégration de la dimension culturelle au projet éducatif dont se dotent les écoles québécoises. Il ne s'agit pas de vouloir faire de toutes les écoles des établissements à vocation artistique. La démarche suggérée aide plutôt les conseils d'établissement à définir un plan d'action pour inscrire clairement la dimension culturelle dans le parcours éducatif de l'école et pour rallier les efforts de tous les intervenants autour d'objectifs culturels précis, déterminés en fonction des besoins et des intérêts des élèves de chaque école.

Car au cœur de cette démarche, il y a les élèves. Pour que les jeunes réussissent, pour qu'ils disposent, à la fin de leur formation, des clés qui leur permettent à la fois de comprendre le monde qui les entoure et de s'y engager en toute confiance, il faut d'abord leur donner le goût d'apprendre. La culture offre de multiples occasions de plonger les élèves dans d'autres contextes d'apprentissage que celui de la classe, contextes qui sollicitent à la fois leur intelligence et leur sensibilité. Les élèves explorent ainsi diverses représentations du monde et sont invités à exprimer leur propre perception de ce qui les entoure.

Dans le monde d'aujourd'hui et de demain, où la créativité et les aptitudes à l'innovation sont des éléments-clés de la réussite, il est certain que les élèves seront stimulés en ce sens aussi bien par le contact avec les artistes que par des sorties culturelles. La culture est source de découverte, de dépassement de soi, de créativité, de motivation pour… inspirer la passion d'apprendre!

L'école québécoise et la culture

> ***« Produit d'une société à un moment donné de son histoire, l'école met l'élève en contact avec les croyances, les valeurs et les savoirs contemporains, de manière aussi bien implicite qu'explicite. Les apprentissages qui s'y réalisent ont donc inévitablement un caractère actuel, tant dans leur forme que dans leur contenu, mais ils auront d'autant plus de sens et de profondeur que leurs repères culturels seront connus et qu'ils seront situés dans une perspective historique.***
>
> ***L'école a donc un rôle actif à jouer au regard de la culture, entendue comme le fruit de l'activité de l'intelligence humaine, non seulement d'hier mais d'aujourd'hui. À cette fin, elle doit offrir aux élèves de nombreuses occasions de découvrir et d'apprécier ses manifestations dans les diverses sphères de l'activité humaine au-delà des apprentissages précisés dans les programmes d'études.***
>
> *Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire*, Version approuvée, 2001, p. 4.

Cap sur la dimension culturelle

L'école a une mission : instruire, socialiser, qualifier. Pour orienter les actions de l'équipe-école dans un même sens, elle se donne un projet éducatif. Le conseil d'établissement adopte ce projet éducatif, dans lequel il reconnaît les besoins particuliers du milieu; il s'assure que l'environnement éducatif de l'élève soit le plus inspirant, efficace et nourrissant possible, à divers point de vue, en visant un équilibre afin de favoriser un développement global et harmonieux chez les jeunes.

En intégrant la dimension culturelle à son projet éducatif, l'école se dote d'un cadre clair pour donner du souffle à l'un des aspects majeurs de la réforme. Les possibilités sont nombreuses pour stimuler la dynamique culturelle de l'école tout en tenant compte des valeurs, des objectifs et des priorités de son projet éducatif, pour autant que la volonté de ce faire soit clairement exprimée et que l'école s'en donne les moyens. Ainsi la dimension culturelle peut colorer l'ensemble du projet éducatif, tout comme elle peut venir compléter les autres préoccupations ou centres d'intérêt, tels que la santé, l'environnement, le sport, etc., qui figureraient au cœur du projet éducatif de l'école.

En mettant le cap sur la dimension culturelle, avec des orientations précises et affirmées dans leur projet éducatif, les conseils d'établissement renforcent le rôle prépondérant et incontournable que joue l'école pour faciliter l'accès de tous les élèves à la culture et pour favoriser la pratique d'activités culturelles. Ils encouragent l'organisation de projets ou d'activités permettant à de nombreux jeunes :

- d'entrer en contact avec des œuvres, des objets patrimoniaux, des artistes et des écrivains d'hier et d'aujourd'hui;
- de réfléchir sur les différents aspects de leur propre culture;
- de pouvoir s'exprimer à l'aide d'outils, de techniques et de langages spécifiques mettant à profit des compétences développées dans le contexte de la classe.

La culture inspire et donne un sens à une multitude de situations d'apprentissage qui favorisent souvent l'établissement de liens entre les matières et le travail par projet. Parce qu'elle fournit aux élèves des occasions de s'exprimer, la pratique d'activités culturelles à l'école stimule leur créativité et favorise le renforcement de la confiance et de l'estime de soi. Elle donne même la chance à certains élèves, dont les talents ne sont peut-être pas valorisés autrement, de s'affirmer de façon positive.

Parce qu'elle offre aux jeunes d'autres visions du monde, la fréquentation des différentes formes culturelles leur ouvre de vastes horizons à explorer et attise leur curiosité.

Ce sont là de puissantes sources de motivation à poursuivre la démarche scolaire avec intérêt, à s'y investir davantage. Intégrée au bagage scolaire des élèves d'aujourd'hui, la culture devient un atout, un facteur de réussite.

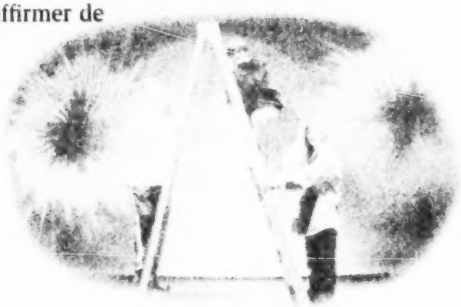

La culture, un atout pour les jeunes

> ***« En intégrant la dimension culturelle à sa mission éducative, [l'école] enrichit la formation générale qu'elle dispense aux jeunes, elle les aide à construire leur personnalité, à s'intégrer à la société et à s'ouvrir au monde. »***
>
> *Pour les jeunes, l'école et la culture.* Déclaration signée le 2 novembre 2000 par le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse et la ministre de la Culture et des Communications.

Une démarche en trois étapes

La démarche proposée pour intégrer la dimension culturelle au projet éducatif de l'école reprend les grandes lignes de celle qui est suggérée par le ministère de l'Éducation pour élaborer ou réviser un projet éducatif[1]. Cette démarche s'effectue en trois étapes :

1. PLANIFICATION : dresser un portrait des pratiques culturelles actuelles de l'école afin de dégager des priorités et un plan d'action;
2. RÉALISATION : mettre en œuvre les éléments du plan d'action et voir à réunir les conditions maximales pour en assurer le succès,
3. ÉVALUATION : s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés dans les étapes précédentes et revoir l'ensemble des priorités.

Des outils pour faciliter la démarche

La démarche s'appuie sur un ensemble d'outils de réflexion et d'analyse, présentés sous forme de fiches à remplir qui se retrouvent en annexe.

Après avoir inscrit l'information demandée sur ces fiches, le conseil d'établissement devrait avoir une idée assez juste de la place qui est faite à la culture dans son école pour pouvoir définir des priorités d'action. Ces dernières guideront l'équipe-école dans la mise en place de ses activités et de ses projets en matière culturelle.

Les sciences ont besoin des arts.

> ***« Les mathématiciens et les hommes de sciences utilisent des habiletés empruntées aux arts comme outils scientifiques : l'habileté à observer avec précision; l'habileté à se représenter un objet mentalement pour en voir toutes les faces ou pour le percevoir en mouvement. Ces habiletés ne sont habituellement pas enseignées dans les programmes de sciences, mais dans les programmes d'écriture, de théâtre, de peinture et de musique. »***
>
> Saura, David. *How the brain learns*. Éd. Comin Press Inc., A Sage Publications Company, 2001.

1 Document de formation portant sur le projet éducatif. Site Web des conseils d'établissement mis en ligne par le ministère de l'Éducation : http://www.meq.gouv.qc.ca/conseils

Étape 1. Planification

1.1 Le portrait culturel de l'école

(Voir la fiche 1 en annexe)

Il convient d'abord de dresser la liste de toutes les activités culturelles de l'école afin d'en obtenir un portrait réaliste qui aidera à mieux cerner les enjeux, les aspirations et les orientations à donner à la dimension culturelle du projet éducatif de l'établissement.

Démarche :

1. Inscrire sous chacune des grandes catégories d'activités culturelles présentées dans le tableau de la fiche 1 celles qui ont été réalisées au cours d'une période pré-déterminée, par exemple au cours de l'année. La description des catégories d'activités culturelles qui composent ce tableau figure ci-après.
2. Noter, dans la section réservée à cette fin, le nombre total d'activités de nature culturelle réalisées à chaque cycle. Comment ce nombre se compare-t-il au nombre d'activités de nature autre, telles que les activités sportives, récréatives, de plein air, etc., offertes par l'école? Un certain équilibre se dégage-t-il?

Certaines écoles voudront peut-être compléter la démarche en indiquant le nombre d'heures consacrées aux disciplines plus naturellement porteuses de culture, telles que définies par le ministère de l'Éducation : langue et littérature, histoire, arts (musique, danse, art dramatique, arts plastiques). Ces matières font partie, pour certains cycles, de la formation de base de l'élève, alors que pour d'autres cycles, notamment au secondaire, certaines de ces matières deviennent des éléments optionnels qui s'ajoutent à l'offre culturelle de l'école. Un tableau complémentaire, joint à la fiche 1, permet de noter les informations relatives à cette question.

Description des catégories d'activités culturelles apparaissant au tableau de la fiche 1

SORTIES CULTURELLES

Ce sont des activités par lesquelles les élèves sont amenés à vivre une expérience culturelle dans d'autres lieux que l'école, en entrant en contact avec des œuvres, des objets patrimoniaux, des artistes, des écrivains, d'ici ou d'ailleurs. Le contact direct avec l'environnement culturel suscite une émotion qui ne peut se vivre en classe devant des œuvres ou des objets sur papier ou sur support informatique. De plus, ces sorties sollicitent les élèves sur différents plans, social, moteur, sensible et cognitif, ce qui illustre la diversité des manières d'apprendre et fournit un contexte d'apprentissage des plus riches.

Des exemples :

- Visiter un musée d'art, d'histoire, de société, de sciences et technologie, un musée régional, une galerie d'art, un centre d'interprétation, un lieu historique, une maison de la culture;
- Effectuer une randonnée de découverte culturelle dans son quartier, sa région;
- Assister à une pièce de théâtre, à un concert, à un spectacle de danse, à une lecture publique, à la projection d'un film;
- Se rendre à un salon du livre, assister à une rencontre avec un auteur à la bibliothèque municipale, etc.

RENCONTRES À L'ÉCOLE AVEC DES ARTISTES ET DES ÉCRIVAINS

L'école invite un artiste ou un écrivain à venir rencontrer les élèves et à leur parler de sa démarche artistique, de son processus de création, de ses œuvres. Souvent, l'artiste ou l'auteur partage son expérience en réalisant une activité de création auprès des jeunes. Ce contact direct avec un individu animé d'une passion et maîtrisant une technique ou un langage expressif éveille la curiosité des jeunes, leur fournit des modèles de réalisation à l'extérieur de leur communauté immédiate et confronte leurs propres connaissances à d'autres façons de voir le monde.

À consulter :
Répertoire de ressources culture-éducation :
Les artistes et les écrivains à l'école.

PRODUCTIONS CULTURELLES À L'ÉCOLE

Il s'agit d'activités mises sur pied à l'école qui offrent l'opportunité aux élèves d'expérimenter différentes formes d'expression et de se faire entendre par leurs pairs et même par la collectivité, qui peut être invitée à y assister. Ces réalisations sont, entre autres, de formidables sources de valorisation personnelle tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté.

Des exemples :

- Concours d'art oratoire, concours littéraire, concours de poésie ;
- Exposition des œuvres des élèves;
- Journal étudiant;
- Radio étudiante;
- Spectacle de fin d'année;
- Grands projets interdisciplinaires ou multicycles menés conjointement par les enseignantes et les enseignants de plusieurs classes (ex. : une thématique médiévale pour l'ensemble de l'année), etc.

Plusieurs de ces productions peuvent être réalisées dans le cadre d'événements, de journées ou de semaines thématiques, tels que :

- Journée internationale des musées;
- Franco-fête en éducation;
- Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école;
- Semaine québécoise des sciences humaines, etc.

ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL À L'ÉCOLE

Ce sont les activités parascolaires destinées aux élèves qui sont offertes par l'école. Elles proposent de nouveaux lieux de découvertes et d'expression personnelle tout en contribuant souvent à renforcer les liens sociaux.

Des exemples :

- Chant,
- Clubs d'échecs,
- Clubs de philatélie,
- Clubs littéraires,
- Danse,
- Harmonies,
- Orchestres à cordes, etc.

RECOURS AUX RESSOURCES CULTURELLES DU MILIEU ET PARTENARIATS

Plusieurs ressources du milieu peuvent fournir l'occasion à l'école de réaliser des projets en partenariat ou permettre tout simplement aux élèves de mieux connaître l'environnement naturel et culturel de l'établissement. Les jeunes apprennent ainsi que la culture fait partie de leur vie quotidienne, de leur environnement.

Des exemples :

- Activités organisées en collaboration avec les organismes de patrimoine (comme la société d'histoire ou le centre d'archives), avec des artisans ou des musiciens traditionnels actifs dans le quartier ou le village, avec la télévision communautaire;
- Participation aux Journées de la culture;
- Activités de découverte culturelle d'un quartier ancien ou du cœur du village, d'un parc, etc.;
- Activités mettant à profit les connaissances et les compétences des parents, etc.

1.2 Les ressources disponibles pour la mise sur pied d'activités culturelles à l'école

(Voir la fiche 2 en annexe)

Il serait ensuite utile de faire la liste de l'ensemble des ressources matérielles, financières, humaines et autres auxquelles l'école a déjà accès pour la réalisation d'activités culturelles. De ce portrait se dégageront les acquis sur lesquels peut compter l'école ainsi que les principaux obstacles, au niveau des ressources, qui peuvent limiter son développement culturel.

Démarche :

1. Cocher sur la fiche 2 les ressources matérielles dont dispose l'école pour la réalisation des activités culturelles intra-muros. Un commentaire sur l'état de l'équipement disponible (matériel varié, en bon état, etc.) aiderait à préciser le portrait général.

2. Indiquer quelles sont les ressources humaines qui participent déjà à la réalisation des activités culturelles à l'école.

3. Définir la nature des ressources financières auxquelles l'établissement a actuellement recours. Pour plus d'information sur les programmes de financement cités, consulter la liste des ressources en fin de document. Commenter les diverses informations, afin de composer un portrait encore plus complet de la situation.

4. En considérant l'ensemble des tableaux de la fiche 2, dégager les forces de l'école et les éléments à améliorer au niveau des ressources affectées à la culture. Commenter les résultats obtenus.

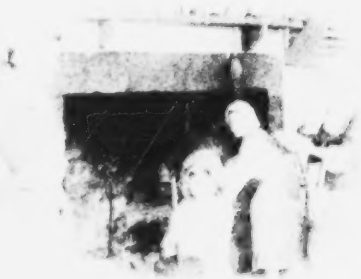

1. 3 Les priorités d'action pour les activités culturelles de l'école

(Voir la fiche 3 en annexe)

À partir du portrait culturel de l'école qui vient d'être dressé, il convient d'effectuer un bilan et de définir des priorités d'action qui seront intégrées dans le projet éducatif global de l'école.

Démarche :

1. Indiquer dans le tableau de la fiche 3 les forces de l'établissement sur le plan de l'offre culturelle aux élèves ainsi que les éléments à améliorer, à partir des données contenues dans les fiches 1 et 2. Quelques questions sont à considérer dans ce bilan :
   - L'école propose-t-elle des activités culturelles variées à ses élèves?
   - L'ensemble des activités reflète-t-il une utilisation maximale des ressources disponibles?
2. En considérant l'ensemble des éléments de ce bilan, dégager des priorités d'action. Chaque école définit ce qui correspond le mieux à son milieu, aux valeurs qui la distinguent, en tenant compte des ressources disponibles. Dans le tableau de la fiche 3, les priorités d'action sont établies en fonction des différentes catégories d'activités culturelles, mais elles peuvent également être déterminées de façon plus globale.
3. Pour chacune des priorités définies, déterminer des moyens pour concrétiser les orientations dans l'action.

Plusieurs possibilités s'offrent aux écoles pour établir leurs priorités d'action. Voici quelques pistes, qui ne sont surtout pas exhaustives et qui peuvent s'agencer différemment pour former de nouvelles propositions :

Priorité d'action : Faciliter la mise sur pied d'activités à caractère culturel

Moyens :

- Former un comité culturel scolaire avec les écoles avoisinantes ou s'intégrer à un comité déjà formé pour favoriser une synergie dans la mise en place des sorties culturelles; les comités culturels scolaires effectuent des recherches sur les multiples possibilités de sorties et d'activités culturelles dans le but de préparer des menus culturels variés, équilibrés et intéressants qu'ils présentent aux équipes-écoles membres, qui se constituent des saisons culturelles stimulantes;
- Dégager du personnel pour l'organisation des activités culturelles;
- Profiter des journées et des semaines thématiques, notamment de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école, pour réaliser des activités spéciales, etc.

Priorité d'action : Favoriser la création et la présentation de productions culturelles des élèves et même de l'équipe-école

Moyens :

- Favoriser la rencontre avec des créateurs professionnels pour inspirer et stimuler les élèves dans leur démarche de création;
- Investir dans l'équipement et le matériel destinés aux productions culturelles;
- Assurer la visibilité et l'accessibilité des productions culturelles des jeunes auprès des autres jeunes, des parents et du milieu;
- Mettre en place des mécanismes pour donner le goût aux jeunes de fréquenter les lieux culturels ou de pratiquer une activité culturelle de façon autonome, etc.

Priorité d'action : Favoriser l'utilisation des ressources culturelles du milieu

Moyens :

- Inviter un représentant du milieu culturel à siéger au conseil d'établissement;
- Établir des contacts avec les comités culturels de la ville ou de la commission scolaire;
- Établir une collaboration soutenue, un projet à long terme avec un organisme culturel du milieu, etc.

Priorité d'action : Créer un volet culturel stimulant dans un projet éducatif plutôt orienté vers d'autres thématiques (ex. : sports, environnement, etc.)

Moyens :

- Documenter le côté culturel de certaines thématiques (ex. : en environnement, considérer autant le patrimoine culturel que naturel; en sports et sciences, améliorer les connaissances sur l'histoire du domaine et de ses personnages marquants);
- Combiner une sortie culturelle avec une sortie liée aux autres préoccupations de l'école;
- Développer les activités de loisir culturel, etc.

La culture, lieu de rencontre et d'échanges

> ***« Le goût, l'intérêt pour la connaissance se développe chez l'élève quand il entre activement en contact avec d'autres esprits actifs. [...]L'esprit actif recherche le dialogue avec d'autres esprits actifs, les camarades de classe ou l'enseignant. Mais les autres esprits actifs peuvent et doivent être surtout les esprits actifs qui nous ont précédés, ceux et celles qui nous ont laissé un héritage de productions culturelles. »***
>
> Inchauspé, Paul, prés. *Réaffirmer l'école. Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*, ministère de l'Éducation, 1997, p. 28-29.

1.4 Le plan d'action

(Voir la fiche 4 en annexe)

Il faut, à ce moment-ci, définir un plan d'action aux ressources clairement déterminées et l'intégrer au plan global de l'établissement, en veillant à ce qu'on y retrouve les moyens qui assureront à la culture toute la place qui lui a été réservée.

Démarche :

1. Reporter au tableau de la fiche 4 les priorités d'action et les moyens déterminés à la fiche 3.
2. Préciser les sources de financement qui soutiendront la mise en œuvre de chaque priorité d'action.
3. Indiquer les personnes qui seront responsables des différents dossiers.
4. Inscrire les actions à réaliser pour concrétiser chacun des dossiers.
5. Déterminer des échéances pour chaque action, afin de suivre plus facilement l'évolution de la mise en œuvre.
6. Définir les modes d'évaluation qui seront utilisés pour vérifier si les objectifs poursuivis en établissant les priorités d'action ont été atteints.

Étape 2. Réalisation

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les éléments du plan d'action et de voir à réunir les conditions maximales pour en assurer le succès, afin que la dimension culturelle qui a été définie par l'établissement à l'étape précédente s'incarne dans des réalisations concrètes.

Démarche :

1. Mettre en place un système de comptes rendus périodiques par les responsables des dossiers de la dimension culturelle; ces comptes rendus permettront de suivre l'évolution et la bonne marche des différents projets, selon les priorités d'action qui ont été fixées au préalable.
2. S'assurer d'accorder à ces responsables de dossiers et à l'équipe de réalisation le soutien nécessaire pour mener à bien le mandat qui leur a été confié : ressources financières, temps, ressources extérieures pour orienter ou conseiller, etc.
3. Se doter de moyens pour informer l'équipe-école, les élèves et les parents des développements et des réalisations du côté de l'offre culturelle de l'école.

Quelques exemples :

- Profiter des réunions régulières de l'équipe-école pour occasionnellement effectuer un bref compte rendu d'un des dossiers culturels en cours;
- Utiliser les outils de diffusion de l'école (babillard, journal, etc.) pour informer les élèves et les parents des différents dossiers culturels;
- Mettre à l'ordre du jour des réunions de parents une présentation des projets de l'école en matière culturelle, etc.

Étape 3. Évaluation

Reprendre, au besoin, les fiches 1, 2, 3, 4 qui figurent en annexe.

Le conseil d'établissement voit à l'évaluation du projet éducatif selon des modalités qu'il définit. Lorsqu'un système de comptes rendus périodiques par les responsables des dossiers culturels est mis en place (voir l'étape 2- Réalisation), le conseil peut effectuer une évaluation en continu qui permet au besoin de réorienter les actions en cours de route pour les adapter au contexte de l'école.

Le conseil d'établissement doit informer la communauté des services offerts par l'école et rendre compte de leur qualité. Il est donc approprié, en fin d'année, de dresser un bilan des activités culturelles réalisées. Ce bilan culturel de l'école peut faire l'objet d'une présentation à l'équipe-école et aux parents, dans le but de les informer des développements dans ce secteur.

Démarche :

1. Dresser la liste des activités culturelles réalisées au cours de l'année.
2. Évaluer les réalisations en fonction des priorités d'action définies au préalable.
3. Faire des recommandations pour la suite des différents projets.

Par ailleurs, il serait aussi important d'évaluer l'ensemble de la démarche régulièrement, par exemple aux 2 ou 3 ans, afin de stimuler le dynamisme de l'école dans le domaine culturel. Cette évaluation globale permet de vérifier l'atteinte des objectifs fixés précédemment et d'en formuler de nouveaux au besoin, afin de poursuivre ou de renouveler les projets culturels menés par l'équipe-école et les élèves.

Démarche :

1. Reprendre les fiches 1 et 2 et inscrire les données mises à jour.
2. Comparer les résultats obtenus avec les mêmes fiches remplies lors de l'évaluation précédente.
3. À l'aide des fiches 3 et 4, fixer de nouvelles priorités d'action, rédiger un nouveau plan d'action qui précisera les orientations à donner à ce moment au volet culturel du projet éducatif; en suivre la mise en œuvre.

La culture, un lieu de formation personnelle et sociale

> ***« La formation artistique joue un rôle de premier plan dans le développement des jeunes et dans le fait pour eux d'acquérir les bases d'une culture générale. Leur assurer cette formation artistique, c'est aussi contribuer au développement d'une société créatrice et sensible. »***
>
> Robert Bisaillon citant Pauline Marois, *De l'effleurement à la rencontre*. Conférence d'ouverture de Contact +, avril 1997.

Conclusion

Pour les jeunes!

Dans son *Programme de formation de l'école québécoise*, le ministère de l'Éducation du Québec affirme l'importance de la culture dans la formation des jeunes. Par la mise en place de différentes mesures de soutien financier, il signifie par ailleurs son engagement en ce sens, tout comme le fait le ministère de la Culture et des Communications qui appuie également le milieu scolaire dans cette voie. Toutes ces démarches visent à rehausser le bagage culturel des jeunes en leur faisant connaître différentes réalités, diverses sensibilités, plusieurs modes d'expression, de multiples représentations du monde, proposés par des artistes, des écrivains, des communautés culturelles d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

L'accès des élèves aux lieux culturels qui conservent et présentent ces œuvres, ces objets patrimoniaux, comme les bibliothèques, les institutions muséales, de même que les espaces de diffusion des arts de la scène, s'en trouve aussi favorisé.

En fournissant aux élèves ces occasions de s'ouvrir à de nouveaux horizons, l'école les aide à développer leurs compétences, à confronter leurs connaissances avec différentes perceptions du monde et, ainsi, à se forger une identité personnelle. Les activités culturelles renforcent également le lien social en dotant les jeunes de références communes. Ce sont là des atouts précieux qui leur serviront bien au-delà de leur vie scolaire.

L'engagement ferme, attentif et soutenu du conseil d'établissement et de toute l'équipe-école dans cette voie, selon les balises précisées dans le projet éducatif de l'école, enrichit l'école d'un dynamisme culturel affirmé, pour le plus grand bénéfice des élèves.

Souhaitons que ce document d'accompagnement puisse faciliter dans les établissements scolaires l'adoption d'une approche structurée, conviviale et efficace pour assurer l'intégration effective de la dimension culturelle à la vie scolaire.

Il sera alors permis de croire que toute la richesse de la dimension culturelle du projet éducatif de l'école et des réalisations qui en découleront deviendront pour les élèves une source de motivation dans leurs apprentissages et qu'elle saura leur apporter l'inspiration, l'élan de créativité, le goût du dépassement qui les mèneront loin sur le chemin de leur avenir. Car si les jeunes sont passionnés de culture, ils seront tout autant passionnés d'apprendre!

« Créez chacun votre propre saison culturelle, éclatée, diversifiée, adaptée à votre milieu, à ses besoins comme à ses ressources. Afin que de plus en plus d'élèves au Québec visitent des musées, rencontrent des artistes, apprécient leur patrimoine, assistent à des spectacles et nourrissent leur relation avec le monde, réalisant ainsi la véritable mission de l'éducation : rendre libre. »

Robert Bisaillon, *De l'effleurement à la rencontre*. Conférence d'ouverture de Contact +, avril 1997.

Des sources à consulter

1. Programmes d'accès aux ressources culturelles

- Le programme *Rencontres culture-éducation* du ministère de la Culture et des Communications du Québec
  http://www.mcc.gouv.qc.ca/programme/rencontre.htm

Programme destiné à soutenir financièrement les écoles pour faciliter leur recours aux ressources culturelles.

Volet 1. Les artistes et les écrivains à l'école
Volet 2. Les sorties culturelles
Volet 3. Les projets de concertation culture-éducation

- La mesure *Projets culturels dans les écoles primaires* Direction de la formation générale des jeunes, ministère de l'Éducation du Québec, Québec.
  http://www.mcc.gouv.qc.ca/programme/rencontre.htm

Mesure financière destinée à faciliter l'intégration de la dimension culturelle aux activités d'apprentissage proposées aux élèves des écoles primaires.

- Le Fonds Jeunesse Québec

Programme *Une école ouverte sur son milieu* offrant un soutien financier pour développer les activités parascolaires.
http://www.fondsjeunessequebec.com

- Le programme *Soutenir l'école montréalaise* du ministère de l'Éducation du Québec
  http://www.ecolemontrealaise.qc.ca

Mesure 5. Accès aux ressources culturelles offrant aux écoles en milieu défavorisé de l'Île de Montréal un appui financier pour la fréquentation de différentes ressources culturelles.

- Les séjours historiques et culturels de jeunes dans la capitale nationale
  http://www.capitale.gouv.qc.ca/promouvoir/default.html

Programme subventionnant en partie le transport pour ces séjours à Québec.

2. Sources d'information sur l'offre culturelle aux écoles

- *Répertoire de ressources culture-éducation*
  http://www.mcc.gouv.qc.ca/rencontres

Répertoire québécois présentant l'ensemble des ressources culturelles destinées au milieu scolaire, regroupées sous les titres suivants :

- Les artistes et les écrivains à l'école
- Les ressources culturelles régionales
- Les ressources culturelles nationales
- Le monde de l'éducation
- Autres sites Web d'intérêt

- Association québécoise des comités culturels scolaires
  http://www.renegib@videotron.ca

Association regroupant les comités culturels scolaires du Québec, ces organismes qui servent de lien entre l'école et les organismes culturels pour proposer aux établissements scolaires membres des saisons culturelles intéressantes pour les élèves.

3. Information à l'intention des conseils d'établissement

- Ministère de l'Éducation
  http://www.meq.gouv.qc.ca/conseils

- Fédération des comités de parents de la province de Québec
  http://fcppq.qc.ca

Annexe

Les fiches

Les fiches suivantes sont aussi publiées en grand format dans le site Web des Conseils d'établissement mis en ligne par le ministère de l'Éducation : http://www.meq.gouv.qc.ca/conseils

FICHE 1 • LE PORTRAIT CULTUREL DE L'ÉCOLE

Les activités de nature culturelle

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 10 du Document d'accompagnement)

Base sur la période de _____ à _____

Niveau scolaire	Sorties culturelles	Rencontres à l'école avec des artistes et des écrivains	Productions culturelles à l'école	Activités de loisir culturel à l'école	Recours aux ressources culturelles du milieu et partenariats
1er cycle					
2e cycle					
3e cycle					

Total des activités de nature culturelle _____

Comment la place réservée aux activités culturelles se compare t-elle à la place occupée par les autres activités de l'école, activités sportives, récréatives, de plein air, etc. ?

FICHE I • LE PORTRAIT CULTUREL DE L'ÉCOLE

SUITE

Le temps alloué aux matières

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 10 du Document d'accompagnement)

Basé sur la période de _____ à _____

Nombre d'heures imparties aux matières plus naturellement porteuses de culture :

Niveau scolaire	Langue et littérature	Histoire	Art dramatique	Arts plastiques	Danse	Musique
1er cycle						
2e cycle						
3e cycle						

Commentaires :

FICHE 2. LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA MISE SUR PIED D'ACTIVITÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 14 du Document d'accompagnement)

Locaux voués à la pratique des arts	Espaces destinés à la diffusion des productions culturelles	Équipement destiné aux activités culturelles
❒ Salle de musique ❒ Classe d'arts plastiques ❒ Studio de danse ❒ Autres locaux	❒ Scène ou salle de spectacles ❒ Babillard culturel ❒ Salle ou espace d'exposition ❒ Studio d'enregistrement ❒ Radio étudiante ou intercom ❒ Café étudiant ❒ Bibliothèque scolaire ❒ Autres espaces	❒ Matériel d'arts plastiques ❒ Instruments de musique ❒ Livres de bibliothèque ❒ Système de son ❒ Équipement informatique ❒ Branchement internet ❒ Caméra, appareil photo ❒ Autres équipements
Commentaires :	Commentaires :	Commentaires :

FICHE 2. LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA MISE SUR PIED D'ACTIVITÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE
SUITE

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 14 du Document d'accompagnement)

2. Quelles sont **les ressources humaines** déjà associées à la mise sur pied d'activités culturelles à l'école?

Ressources humaines	Participation	Commentaires
❒ Comité culturel scolaire		
❒ Porteur du dossier culturel ❒ Directeur ❒ Conseiller pédagogique ❒ Enseignant ❒ Parent ❒ Autre personne		
❒ Animateur de la vie étudiante ou agent culturel		
❒ Bibliothécaire		
❒ Parents bénévoles		
❒ Représentant du milieu culturel au conseil d'établissement		
❒ Enseignant : une part des tâches consacrée à l'animation ou à la supervision d'activités culturelles		
❒ Autres ressources humaines		

FICHE 2. LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA MISE SUR PIED D'ACTIVITÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE
SUITE

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 14 du Document d'accompagnement)

3. Quelles sont **les ressources financières** dont l'établissement dispose pour mettre sur pied ses activités culturelles?

Ressources humaines	**Montant**	**Commentaires**
❒ Le budget de l'école : part réservée aux activités culturelles		
❒ Les campagnes de financement : part réservée aux activités culturelles		
❒ La participation des parents : part des frais exigés des parents allouée à la réalisation d'activités culturelles		
❒ Le programme d'accès à la culture Rencontres Culture Éducation ❒ Volet 1 Les artistes et les écrivains à l'école ❒ Volet 2 Les sorties culturelles ❒ Volet 3 Projets de concertation culture-éducation		
❒ La mesure Projets culturels dans les écoles primaires du ministère de l'Éducation du Québec		
❒ Le programme Soutenir l'école montréalaise (réservé à certaines écoles de Montréal)		
❒ Le programme de subvention L'École ouverte sur son milieu du fonds Jeunesse Québec		
❒ L'entente de développement culturel entre la municipalité et le ministère de la Culture et des Communications (volet en lien avec le monde scolaire)		
❒ Autres programmes (gérés par la municipalité, la commission scolaire, etc.)		

FICHE SUITE 2. LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA MISE SUR PIED D'ACTIVITÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 14 du Document d'accompagnement)

4. D'après les tableaux précédents, quel **bilan** pouvez-vous tracer de la situation? Quelles sont les forces de l'école et les éléments à améliorer sur le plan des ressources affectées à la culture?

Ressources	Forces	Éléments à améliorer	Commentaires
• Ressources matérielles			
• Ressources humaines			
• Ressources financières			

Y a-t-il d'autres facteurs qui pourraient influencer l'accès aux ressources culturelles ou le développement culturel de l'école?

- ❒ Éloignement des ressources culturelles
- ❒ Priorités de l'école axées sur d'autres secteurs
- ❒ Manque d'information sur les ressources culturelles disponibles
- ❒ Manque de temps pour mettre sur pied des projets culturels
- ❒ Autres facteurs _____

FICHE 3. LES PRIORITÉS D'ACTION AU REGARD DES ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'ÉCOLE

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 15 du Document d'accompagnement)

Activités culturelles	Forces	Éléments à améliorer	Priorités d'action	Moyens
Sorties culturelles				
Rencontres à l'école avec des artistes et des écrivains				
Productions culturelles à l'école				
Loisir culturel à l'école				
Recours aux ressources culturelles et partenariats				
Bilan global				

Ces priorités d'action et les moyens choisis pour les respecter seront inclus dans le projet éducatif de l'école.

FICHE 4. LE PLAN D'ACTION

(Voir les indications pour remplir la fiche à la page 18 du Document d'accompagnement)

Priorités d'action	Moyens	Financement	Responsables	Tâches à accomplir	Échéances	Mode d'évaluation